

Différences



SEPTEMBRE 1990 - N° 107 - 10F

E D I T O

RESOLUTIONS

Concertation sur l'intégration, mesures pour l'insertion, propositions du rapport Marchand, la cascade s'est provisoirement asséchée, en juillet, avec le rapport Ford au Parlement européen.

Les quelques semaines de vacances écoulées depuis ont servi aux uns et aux autres à faire le point, discuter, soupeser. Mais l'attente se prolonge. Une fois retombée la poussière de la ruée médiatique, on doit bien reparler moyens, perspectives, action, concret. La poursuite du mouvement des expulsés à Paris, les accords de Schengen en cours de ratification, l'accueil de l'université du FN par le maire de Tours, un meurtre raciste à Reims nous rappellent à l'ordre. Rapports sur rapports – si encourageants que soient certains – la pile en devient si haute qu'on pourrait en oublier que pas un n'a connu l'ombre d'un début d'application.

L'histoire de la revendication du droit de vote des immigrés aux élections locales est exemplaire. Figurant au programme du candidat de gauche élu aux présidentielles de 81, elle est restée dans les limbes.

Cheval de bataille de tous ceux – le MRAP en est – qui estiment que ce serait la clé d'une nouvelle citoyenneté favorisant l'insertion des migrants, elle est combattue depuis des années par presque tout ce que la France compte comme hommes politiques. Les mêmes qui, souvent, parlent gravement de l'insertion des étrangers.

Le rapport européen de Glyn Ford souligne aujourd'hui l'importance de cette proposition, il en montre le sérieux et la nécessité. C'est une bonne chose. Mais il en naîtra au mieux un débat à Strasbourg et des recommandations. Et ce sera beaucoup, puisqu'il nous sortira du débat franco-français si lourd d'arrière-pensées.

Allons, la rentrée est là. C'est, dit-on, le temps des bonnes résolutions. Même si la lucidité incline plutôt à parler du temps de l'action.

G E N S D U V O Y A G E

UN RAPPORT REALISTE ET ACCABLANTE

Les Tsiganes sont environ 250 000 en France. Français à 98%, une majorité relative d'entre eux (105 000) est désormais sédentaire, 70 000 sont des voyageurs et 65 000 des semi-sédentaires. Le 13 juillet dernier, le préfet Arsène Delamon rendait au Premier ministre un rapport sur leur situation, rapport qui ne fut révélé par *La Croix* que le 4 août dernier.

Le constat est dur, mais juste. Il fait état d'un racisme général contre ces populations, doublé d'une marginalisation économique et sociale profonde. Les Tsiganes cumulent les "torts" d'être différents et pauvres, attachés à leur mode de vie et trop peu nombreux pour le défendre, méconnus. Ce n'est pas nouveau : combien de Français savent que les Tsiganes furent victimes du génocide raciste nazi ?

Le Rapport Delamon cite ainsi de nombreux cas de rejets : refus (illégal) de stationnement par des maires, coupures d'eau aux campements, violences de la force publique, cantonnement dans des zones insalubres... L'Etat n'est pas épargné. Le préfet fait le cruel constat que les Tsiganes sédentaires se voient concentrés dans des cités très dégradées ou des bidonvilles. Ce qui les conduit logiquement à considérer leur sédentarisation, largement présentée jusqu'ici comme la solution (?), comme une dégradation sociale.

Les itinérants ne sont pas mieux lotis. Il n'existe que 300 aires de stationnement avec 5 000 places pour 25 000 caravanes en circulation ! En Ile-de-France, on compte 700 places pour plus de 20 000 Tsiganes. Ecole, droits sociaux (3 000 dossiers RMT acceptés en 89 pour 8 000 demandes et 50 000 bénéficiaires potentiels), le tableau est sombre. Les Tsiganes doivent aussi se trouver une commune de rattachement (si le maire et le préfet concernés sont d'accord), avoir un carnet de circulation visé tous les trois mois par la gendarmerie. On estime que 70% des adultes sont analphabètes, la moitié des jeunes seulement étant scolarisés.

Une situation d'exclusion telle qu'elle conduit le préfet Delamon à écrire que *"la marginalisation s'accroît et risque, à terme, de faire relever la plupart des gens du voyage d'une thérapie sociale propre aux gens du Quart-monde"*.

Des solutions ? Le préfet, président d'un groupe de travail auprès du Secrétariat général à l'intégration en propose. D'abord, le respect de la loi qui impose aux communes de plus de 5 000 habitants d'offrir des places de stationnement aux voyageurs. Il demande également un plan d'urgence sur le stationnement : 250 millions (contre 15 en 1989) et surtout *"une politique globale cohérente et réaliste qui intègre l'ensemble des questions juridiques, économiques, sociales, éducatives et culturelles de cette mini-société présentant tous les traits spécifiques du sous-développement"*.

Soit, mais marginalisées économiquement par la disparition de leurs métiers traditionnels, méprisées et en butte au racisme, ces populations ne peuvent plus attendre. Ce rapport n'est pas le premier. Sera-t-il encore, comme l'écrivait *Le Monde* une liste des

DIFFERENCES N° 106

Spécial Immigration :
"Dessine-moi la France",

avec Claude Liauzu, Françoise Gaspard,
Albano Cordeiro, Catherine de Wenden,
Anicet Le Pors, Yves Lacoste, Djida
Tazdaït, Marcel Maréchal, Claude-
Valentin Marie, Florence Gauthier,
Michel Yahiel...

Sortie le 10 septembre

"vœux pieux habituels" ? Différences a trop souvent rapporté des actes de racisme anti-Tsigane pour ne pas savoir que c'est aussi sur les mentalités qu'il faut agir et transformer la vision que la société française a de cette part d'elle-même. Sinon, on continuera de danser le flamenco, de vibrer sur la musique de Django Reinhardt, de rêver la roulotte tout en craignant les "voleurs de poules", voire les "voleurs d'enfants". Les images d'Epinal cachent parfois un profond rejet de l'autre.

E N B R E F

■ PROFANATION

Dans la nuit du 21 juillet, un des murs de la synagogue de Strasbourg a été maculé de slogans et signes nazis. Tout le mois de juillet aura d'ailleurs vu ce type de profanation un peu partout en France.

■ JUMELAGE

Montataire (Oise) sera la première commune française jumelée avec un camp de réfugiés palestiniens, celui de Deishé, près de Bethléem. Les élus de Montataire se sont rendus sur place et détermineront avec les comités populaires du camp les besoins à satisfaire.

■ JEUNES AVOCATS

La Fédération nationale des Unions de Jeunes Avocats a décidé, lors de son récent congrès de Toulouse, de créer en son sein une commission nationale Droits de l'Homme et Libertés. La FNUJA, qui entend que cette commission soit à la fois relais d'information et source de mobilisation a pris contact avec le MRAP afin de travailler en relation.

■ NEGATEUR EN PRISON

Un arrêté du ministre de l'Intérieur (du 14 juin 1990) "considérant le caractère antisémite de la revue... et la place faite par elle à la discrimination ou à la haine raciale" a interdit de vente aux mineurs la revue négationniste *Révision*. Toute publicité, à l'exposition ou par voie d'affiches lui sont également interdites. Ce journal était diffusé par les NMPP jusque récemment.

Le 14 mai dernier, Alain Guionnet, responsable de cette publication, avait été condamné à 3 mois de prison ferme pour "provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale". Accordant 30 000 francs au MRAP, à la LICRA et à la LDH, le tribunal avait employé les termes de "diatribe délirante, voire même obsessionnelle contre la communauté juive" soulignant que Guionnet incitait le lecteur "à agir par la violence contre les menaces dont il ferait l'objet".

ARRETS MI-CHEVRE, MI-CHOU

Le 29 juin dernier, le Conseil d'Etat a rendu deux arrêts importants. Le premier, concernant l'accord franco-algérien de 1968 sur le séjour des Algériens en France, règle la question du séjour en France des enfants mineurs, garanti par l'accord sans qu'un âge de majorité (19 ou 21 ans en Algérie, 18 ans en France) soit réglé. Ce sera 18 ans. Mais le Conseil d'Etat a autorisé le regroupement familial de la seconde femme pour les maris polygames, mariage légal aux yeux de la loi du pays d'origine. Dans ses autres arrêts, portant sur les reconduites à la frontière, le Conseil d'Etat a décidé qu'il pourra accorder un sursis à exécution d'une décision de reconduite. Cela évitera à un étranger d'être de retour dans son pays, avant le jugement du Conseil d'Etat.

La loi qui rendait un recours judiciaire contre un arrêté d'expulsion suspensif

avait "oublié" de donner la même qualité au recours devant le Conseil d'Etat. Celui-ci, dans une autre décision, apporte désormais une autre garantie aux étrangers reconduits à la frontière. On ne pourra reconduire un étranger dénué de titre de séjour si cela est "de nature à comporter, pour la situation familiale ou personnelle de l'intéressé des conséquences d'une exceptionnelle gravité". Il n'y aura donc plus d'automatisme de reconduite dans ce cas.

Le progrès doit cependant être gradué. *Libération* rapporte en effet (3.7.90) que le préfet du Doubs a fait reconduire à la frontière une Mexicaine enceinte de son compagnon français. Elle s'est d'ailleurs mariée avec lui depuis. Mais le Conseil d'Etat a estimé que sa reconduite à la frontière n'avait pas d'influence sur "sa situation personnelle et familiale" ! On le voit, il y a un pas de la décision à l'application.

TOURS : STOP LE PEN

Jean Royer, maire de Tours, a donc autorisé la tenue dans sa ville de l'université d'été du Front national, du 27 au 31 août. Réactions importantes dans la ville : le PS parle de "provocation", le PCF appelle à la mobilisation, le SCALP (Section carrément anti-Le Pen) annonce qu'il va bouger. Le comité local du MRAP qui estime que "Jean Royer n'aurait pas dû donner la salle au Front national parce que ses dirigeants tiennent des propos qui incitent à la haine raciale" s'est joint à de nombreuses associations, syndicats et partis (LICRA, FEN, SNI, UNEF-ID...) pour dénoncer "l'immense responsabilité" prise par le maire de Tours "dont le geste ne peut être compris que comme une grande bienveillance à l'égard d'un parti anti-républicain et anti-national". Une première manifestation de protes-

tation a eu lieu le 19 juillet. Une délégation a été reçue par le maire qui a maintenu sa position.

SOLIDARITE

L'association "Solidarité des femmes de France aux femmes de Palestine" qui, depuis novembre 89, manifestent silencieusement chaque samedi à Paris (place du Châtelet), a dû ajouter un nom à sa longue liste de sœurs. Intisar El Qaq était enceinte lorsqu'elle fut condamnée à quatre ans de prison par un tribunal militaire israélien. Ses geoliers l'ont conduite au dernier moment à l'hôpital, sous escorte, menottes aux pieds et aux poings. On ne lui a détaché les jambes que pour accoucher rapporte *l'Humanité* (11 juillet). Le quotidien assure que la prisonnière n'est aujourd'hui déliée que pour allaiter. Son enfant, une fille, s'appelle Patrie.

UN FANTOME A ROISSY

Alfred Merhan, né en 1945 en Iran de père iranien et de mère écossaise, n'a toujours comme domicile que le seul aéroport Charles de Gaulle, à Roissy. Et cela dure depuis novembre 1988. Délaissé par sa mère, renié par la famille de son père après la mort de celui-ci, il a été déchu de sa nationalité iranienne après un séjour en Grande-Bretagne. D'expulsion en expulsion - tout en étant reconnu comme apatride par l'ONU - il se retrouve échoué sur une banquette d'aéroport. Depuis deux ans, il attend un statut. Réfugié, par exemple...

Notin condamné et suspendu

Bernard Notin, maître de conférences à Lyon III, a été suspendu pour un an, le 18 juillet dernier, par le conseil de discipline de l'Université. Le conseil l'a reconnu coupable d'avoir écrit "un article de nature à jeter le discrédit sur l'université et à mettre en cause sa crédibilité scientifique".

Les écrits de Bernard Notin, publiés dans la revue *Economie et Société*, mettaient en doute la réalité des chambres à gaz nazies. Le 11 juillet, le tribunal de Grande Instance de Paris avait condamné l'universitaire négationniste à verser 20 000 francs de dommages et intérêts au MRAP qui le poursuivait. L'affaire n'est pas close puisque Bernard Notin et son conseil, Me Colard, ont décidé de saisir le tribunal administratif pour "abus de pouvoir".

Vie de château

Les jeunes du Front national ont trouvé un lieu pour tenir leur université d'été en juillet. Un château, un vrai, qui leur a été prêté par Roger Holeindre, responsable du Cercle national des combattants, un des satellites du Front national. Mais Holeindre n'est que locataire, le proprio s'appelle Jean-Bedel Bokassa, ex-empereur centrafricain qui n'a plus l'usage de ces locaux puisqu'il réside désormais dans une cellule de la République centrafricaine. L'université, c'est pas de la rigolade. Au programme, "Propagande et désinformation" ou encore "De Robespierre à Pol Pot : le constructivisme idéologique criminel". Pour ceux qui se sentaient dérouterés, il y avait plus familier, "L'immigration en Europe".

De toute façon, comme le disait Holeindre à un journaliste du Monde (21 juillet) : "Un con de droite qui marche va toujours plus loin qu'un intellectuel de gauche assis". Forte pensée, complétée par le responsable du FNJ, Martial Bild : "Quand les périodes sont dures, on ne peut avoir des idées molles". En avant, marche.

La paix des profs

Né en juin 1989, le collectif *Enseignants pour la paix* regroupe tous les partenaires de l'éducation, de la maternelle à l'université. L'association lutte pour la sauvegarde de la planète, le désarmement, les droits de l'homme, le dialogue et la solidarité entre les peuples. Il est en relation avec le mouvement international *Teachers for Peace* et organise de nombreuses manifestations. Si cette action vous intéresse, prenez contact à : Enseignants pour la paix, 4 rue Léon Viala, 31520 Ramonville (Tél. 61 73 03 83).

Contre toute exclusion

Le 10ème Congrès sur le handicap mental s'est ouvert à Paris, le 10 août. L'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés a reçu à cette occasion des centaines de délégués de toute l'Europe, y compris de l'Europe de l'Est. L'UNAPEI mène campagne depuis des années pour que les handicapés ne soient plus des exclus sociaux. Une bataille pour la dignité et le respect, au-delà de la charité, et qui nous concerne tous : les victimes de handicap se comptent par centaines de milliers en France.

Racisme ordinaire

Il s'appelle Djamel Bouabdellah, est marié, travaille et cherche un appartement à Marmande. Mais ce fils de harki de 24 ans a découvert, s'il ne le savait déjà, qu'il ne suffit pas de pouvoir payer son loyer. Il a dû porter plainte pour refus de location en signalant dans sa lettre au procureur de la République que l'agence immobilière contactée "ne voulait pas louer à des étrangers". Jean Ortiz et Cécile Goulesque, du comité local du MRAP, ont demandé à Alain Miranda, avocat au barreau d'Agen et responsable national du MRAP, de défendre les intérêts de Djamel Bouabdellah.

Presse-Poubelle

Minute distrair ses lecteurs et publie des "jeux". Un des *Quizz* de l'été proposait ainsi de deviner si les dealers du métro étaient "à 90% Antillais, Maghrébins ou Auvergnats". Une autre question s'interrogeait sur le prénom du "guide spirituel" (sic) de Johnny Clegg : Jocko, Chita ou Sippo ? Question anodine qui ne prend tout son sens que lorsqu'on sait que Chita et Jocko sont des noms de singes dans des bandes dessinées ou des films.

Voici donc notre devinette à nous : qu'est-ce qui pue le plus dans un kiosque ? a) *Minute* b) *Minute* c) *Minute*.

SONACOTRA : LA CRISE

La Sonacotra, qui gère 330 foyers avec 70 000 chambres, n'avait plus cet été de président. Les services du Premier ministre n'ont pas donné quitus de sa gestion au président sortant, Michel Gagneux. Ils le feront peut-être lorsque la mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) aura fait le point de la réelle situation financière de la Sonacotra.

Selon le président sortant, les comptes sont positifs de 40,9 millions de francs en 1989. La sous-traitance de certains travaux et la réduction - de moitié - des effectifs ont permis d'économiser 50 millions. La direction a aussi infléchi son champ d'activité en direction des étudiants et des personnes âgées. Le Comi-

té d'entreprise de la Sonacotra n'est pas d'accord : "une manipulation financière des comptes fait apparaître un résultat positif de 44 millions de francs" qui ne correspond aucunement à la vérité.

Le CE dénonce également le manque de fonds qui interdit la remise en état des foyers dont la réhabilitation demanderait 2 milliards de francs et reproche à la direction de la Sonacotra de s'éloigner de sa mission en s'aventurant sur le marché privé du logement.

On en est là et Michel Gagneux a porté plainte en diffamation. L'enquête de l'IGAS fera sans doute le point, mais de nombreux locataires se posent des questions.

MRAP-CGT : CONTRE LE RACISME

La direction du Mrap et la CGT, représentée par Bernard Lacombe, Alphonse Veronese (secrétaires de la CGT), Jean Belanger et Jacques Bourdon (du secteur Migrants de la CGT) ont publié le 17 juillet un communiqué faisant le point d'une rencontre de travail. Les deux délégations ont discuté de la montée du racisme en France et des manières de la combattre, sur le terrain. Soulignant "qu'on ne dira jamais assez que l'immigré n'est pas responsable de la crise qui sévit en France et dans le monde", les deux délégations ont également affirmé que "la lutte contre le racisme est liée à la lutte pour la justice sociale et l'égalité des droits".

La déclaration commune publiée à la fin de ces entretiens demande que la loi antiraciste adoptée le 29 juin dernier "soit appliquée avec vigueur" et que les propositions de Schengen réglant la question de la libre circulation des migrants soient débattues au Parlement. MRAP et CGT ont également abordé la

question de l'égalité des droits en entreprise, soulignant au passage que "lutter contre le racisme, c'est reconnaître pour tous le droit au travail, le droit à la formation, le droit au logement, le droit d'agir pour de meilleurs salaires et d'autres conditions de travail".

Contre l'exclusion, le MRAP et la CGT demandent également le droit de vote des migrants aux élections locales (avec éligibilité), "condition nécessaire à l'accès à une citoyenneté pleine et entière"; le droit d'éligibilité aux élections prud'homales et aux chambres d'agriculture; la suppression des discriminations concernant les droits des handicapés adultes; le rétablissement des allocations familiales aux chômeurs dont les enfants sont restés au pays (hors CEE). Ayant soutenu la campagne du *Ca suffat comme ci*, les deux délégations ont aussi tenu à rappeler que MRAP et CGT voulaient "annuler la dette du Tiers-Monde et permettre une véritable coopération".

TOUJOURS DANS LA RUE

C'était en juin dernier, plusieurs dizaines d'expulsés dont de nombreux enfants étaient obligés de camper dans les rues de Paris. Contre ce scandale, des manifestations ont eu lieu, des interpellations au Conseil de Paris et même une intervention directe de l'abbé Pierre auprès de la Présidence de la République. Les expulsés, pour la plupart immigrés, se sont vu promettre des solutions rapides. Mi-août, trois mois après le début de leur mouvement, 23 familles sur 47 n'ont toujours pas de bail. Neuf d'entre elles n'ont encore pas de proposition de logement. Côté pouvoirs publics et élus, tout cela n'existe plus : François Bloch-Lainé, nommé médiateur, a déclaré en juillet sa mission terminée !

E N B R E F

■ RIPOU

Interpellation, le 6 août d'un gardien de la paix marseillais. L'homme saccageait des appartements dans un meublé. Le bâtiment où logeait des immigrés avait été déclaré insalubre et interdit à l'habitation. Depuis un an, le policier y encaissait de gros loyers, "revolver à la main" selon les habitants.

■ CONDAMNE

Jean Chaletex, ancien maire de la petite ville de Courmond'Auvergne (Puy-de-Dôme), a été condamné à 2500 francs d'amende pour avoir refusé l'accès au camping municipal à des nomades. En novembre 1986, un groupe de marchands itinérants avaient demandé à y stationner, l'un des leurs étant hospitalisé dans un établissement voisin. Le tribunal a estimé que l'accès à un camping "était un droit", même si le maire n'aime pas les nomades.

■ REFUS DE SERVICE

La patronne d'un café toulousain a été condamnée à 6 000 francs d'amende le 23 juillet dernier pour avoir refusé de servir deux clients turcs. Les deux hommes avaient pourtant patiemment attendu leur consommation plus d'une heure. La directrice de l'établissement avait évoqué une bagarre, intervenue quelques jours plus tôt pour justifier son refus de service. Le MRAP, qui la poursuivait, recevra 1 500 francs.

■ PRESSE

Le n° 30 de *Celsius*, revue centrée sur l'extrême droite, offre plusieurs articles intéressants. Signalons, entre autres, un mini-dossier sur l'extrême droite belge et ses liens avec la police, un article sur les liens des services secrets italiens avec la subversion fasciste et des informations sur le nationalisme hongrois (Mantrant, BP 284, 75228 Paris Cedex 05).

■ CADEAU

La mairie de Paris a annoncé le 7 août qu'elle accordait la pelouse de Bagatelle, au bois de Boulogne, pour la fête du Front national. Ceci au nom de la "liberté d'expression" et dans le "cadre de la tradition démocratique".

QU'EST-CE QUE L'ANTIRACISME AUJOURD'HUI ?

La Conférence nationale du MRAP qui doit se tenir en novembre aura à plancher sur la question du racisme, de l'identité et du contenu de l'antiracisme. Différences ouvre le débat.

Connu pour son engagement auprès des jeunes issus de l'immigration, le père Delorme exprimait en 1985 le souci de ne pas confondre les racistes convaincus et les victimes de la mal-vie : "A trop rapidement faire peser, disait-il, la culpabilité du "racisme" sur des gens qui souffrent de la mal-vie ensemble, ne court-on pas le risque de les jeter dans les bras des racistes ?". La question avait alors le mérite de la clarté et ces cinq dernières années n'ont fait que la pérenniser. Depuis, les rapports sur la réalité du racisme et de la xénophobie se sont multipliés, les structures diversifiées, les réponses théoriquement fixées : faire reculer le chômage, appliquer un plan de développement des quartiers, favoriser l'action citoyenne locale, ouvrir l'école et les médias à l'histoire des civilisations. Mais les divergences subsistent quant aux outils et aux mots à investir, tandis que les actes concrets et efficaces s'enlisent dans d'éternels débats sans lendemain.

Politique d'intégration globale ou actions spécifiques, telle est schématiquement le lieu de l'alternative. La cacophonie s'amplifie lorsqu'on aborde la définition du racisme et le contenu de l'antiracisme. Faut-il "désidéologiser", en développant des fronts unitaires sans tenir compte de la couleur politique des acteurs, des parrains voire des "sponsors" institutionnels ou privés, ou recentrer la stratégie sur une recomposition du paysage politique ?

Le problème n'est pas sans complexité d'autant plus que sur chaque projet, les prises de position ne recouvrent plus systématiquement les options politiques traditionnelles. On s'en convaincra à la lecture du numéro spécial de Différences sur l'immigration (n°106). Ainsi, le terme "intégration" lui-même continue de susciter autant l'adhésion, celle d'Anicet Le Pors par exemple, ex-ministre communiste, membre du Haut conseil à l'Intégration, que la méfiance, celle de Françoise Gaspard qui considère que l'intégration est déjà faite.

La question justement formulée par le responsable de la CIMADE semble avoir dévié vers une mise en accusation des antiracistes, d'une part, et la récurrence du thème de l'"identité nationale" d'autre part. Les critiques à l'égard de la mouvance antiraciste tournent autour de trois griefs : banalisation, médiatisation et dramatisation du racisme et de l'antiracisme.

Avant, pendant et après l'affaire des foulards il s'est trouvé bon nombre d'intellectuels et de journalistes pour stigmatiser l'action des antiracistes comme favorisant le racisme. On leur reproche notamment de laisser s'annoncer un déluge de protestations morali-

satrices, de crier trop vite "haro sur le raciste" lorsque la victime est basanée. "La difficulté", note P.A. Taguieff, c'est de refuser à la fois l'idée de l'absolutisation de la différence que l'on trouve dans toutes les formes de néo-racisme et d'autre part, d'éviter l'éloge immodéré du métissage qu'on rencontre dans les milieux antiracistes. "Taguieff a bien raison d'utiliser le terme "difficulté" mais il se permet un mystérieux raccourci lorsqu'il ajoute "il faut récuser cette symétrie", renvoyant dos à dos les racistes et les antiracistes.

Ce qu'il nous faut retenir concerne l'efficacité de la pédagogie de l'action contre le racisme. Comment allier le droit des minorités à la jouissance de leur intégrité physique et morale sans prêter flanc aux fallacieuses accusations de "racisme anti-français" ? Comment intégrer non pas les immigrés mais la question de l'immigration dans une problématique nationale qui touche aux conditions socio-économiques à l'indispensable renouveau de la vie démocratique. Et surtout, comment allier l'éthique de la solidarité avec les victimes de la violence xénophobe qui demande discrétion et efficacité et la nécessaire information du public, une information aujourd'hui sur et souvent mal médiatisée ? La difficulté est réelle, elle doit susciter notre réflexion.

Cette difficulté est d'autant plus grande que le contexte est à la perversion des mots, des concepts, des valeurs par l'action simpliste mais offensive de l'extrême droite. Reconnaissons lucidement que le débat sur l'immigration, qui a fini par se confondre avec la question du racisme (au point où les deux termes sont interchangeable), a été et reste organisé par Le Pen. Les circonvolutions lepénistes, aboutissement politique du travail idéologique et conceptuel mené par la Nouvelle-Droite depuis le début des années 70, réfèrent inlassablement au thème de l'identité nationale, lequel entre désormais dans le champ discursif de la droite classique comme d'une partie de la gauche.

Le droit à la différence est maintenant abandonné aux tenants de l'exclusion. Ils l'ont investi de l'intérieur pour en faire plier le contenu et les références au racisme culturaliste. Ce "néo-racisme" s'est éloigné des sources "biologisantes" à la Gobineau. Il reconnaît la réalité des différences culturelles pour induire un "chacun chez soi" que toute l'évolution scientifique et politique du monde moderne condamne comme organiquement réactionnaire.

La charge émotive que contient l'expression, au demeurant mal définie, d'identité nationale révèle bien le désarroi ou la compromission auxquels se laissent aller ceux qui rejoignent le Front national dans un confusio-nisme sémantique propre à toutes les dérives. On ne peut en voir l'issue qu'en se plaçant hors des calculs électoraux.

L'essentiel n'est pas tant de jeter la pierre à tel ou tel mais de reprendre l'offensive non seulement sur le terrain de la vie sociale mais aussi dans le champ des concepts. L'immémoriale et universelle querelle sur l'étranger n'a aucune chance de cesser d'alimenter les fantasmes. Certes ! mais le vide laissé aux théories de la droite extrême n'a pas de raison de perdurer plus longtemps. Le défi à relever ne nous est pas lancé par l'immigration, comme on se plaît à le répéter dans une fuite en avant qui cherche la confortable bonne conscience. Si défi il y a, il concerne d'abord et avant tout notre capacité à nourrir, y compris à contre-courant, les concepts liés au "vivre ensemble" constitutif de la nation française. Quoi qu'on en dise le droit à la différence est un droit intangible.

Toute la question est : comment se réapproprier cette notion en détachant clairement son contenu de l'investissement xénophobe et fasciste ? Comment déplacer la question elle-même en l'ouvrant aux acquis nouveaux des sciences sociales et aux données politiques récentes. Dans un article intitulé "Quand notre responsabilité est mise à l'épreuve" (Libération, 28.6.90), Edmond Jabès écrivait ceci : "Exclure, c'est

en quelque sorte s'exclure soi-même. Le refus de la différence conduit à la négation d'autrui. Oublie-t-on que dire "je" c'est déjà dire la différence ?". Dans ce même texte, suscité par les profanations de Carpentras, le penseur insiste sur la "restructuration" du discours xénophobe. Il nous invite précisément à reconsidérer les analyses sur le racisme aujourd'hui largement renouvelé dans sa thématique comme dans son expression.

Il nous convie également à lever les tabous de l'Histoire de France. Aussi bien l'apport constitutif des étrangers à l'identité française que les périodes-clés de cette Histoire. Aussi bien l'abandon de la souveraineté (l'identité) nationale par le régime de Vichy que les présupposés coloniaux toujours à l'œuvre dans la conscience collective.

Reprendre l'offensive ne signifie pas chercher à tout prix des recettes immédiatement applicables. Chacun, en ce moment, appelle au rassemblement ou au tour de France... sous sa propre bannière. Est-ce bien la bonne méthode ?

La seule offensive qui vaille enthousiasme réside dans le renouvellement créateur de la pensée antiraciste par un effort de dialogue et de mise à jour de nos connaissances éparses. Elle aboutirait à terme à des formes d'action plus en phase avec le monde d'aujourd'hui sans s'inscrire dans les effets de mode, éphémères par définition. A ce titre, la jonction entre le mouvement associatif et le monde de l'Université et de la Recherche scientifique peut se révéler comme un outil très précieux.

Chérifa Benabdessadok

DIFFERENCES EN LIBRAIRIE

Les numéros spéciaux de Différences sont désormais en vente dans les librairies suivantes (d'autres librairies sollicitées n'ont pas au moment où nous mettons sous presse donné leur confirmation) :

- 1er arrondissement
Flammarion 4
Centre Georges Pompidou
Librairie Sciences humaines
(2ème étage)
- 4ème arrondissement
Librairie Epigramme
26, rue St Antoine
- 11ème arrondissement
Librairie Presse
101, rue Oberkampf
- 13ème arrondissement
Flammarion 4
Palais des Congrès
Porte Maillot
- 19ème arrondissement
Cité des sciences et de l'industrie
de la Villette
55, Bld Mac-Donald
- Et en région parisienne
Melun
La porte ouverte
1, rue St-Jacques
77000 Melun

ET MAINTENANT DES SOUS !

Le rapport Marchand présenté le 22 mai dernier à l'Assemblée nationale a donné lieu à la présentation de quarante et une mesures pour "l'intégration". Dans ce volumineux rapport sont notamment avancées les idées et propositions suivantes :

CELA VA SANS DIRE...

L'immigration n'est pas un phénomène nouveau. La France a été, est et restera un pays d'immigration. Elle y trouve sa raison d'être culturelle et y puise ses forces économiques. Depuis 1982, le nombre total d'étrangers en France stagne : près de 4 millions de personnes, soit 7% de la population, le même pourcentage qu'en 1930. La France n'est pas le seul pays à accueillir sur son sol une forte population immigrée. Bien au contraire. En 1982, la Belgique comptait près de 900 000 immigrés, la RFA plus de 4,5 millions, les Pays-Bas 500 000, la Suède 400 000 et la Suisse environ 900 000. La France n'a pas le monopole des demandeurs d'asile (30 000 en 1988, 60 000 en 1989). Plus de 130 000 demandes en Allemagne fédérale, 30 000 en Suède.

LES PROPOSITIONS

"Il faut une organisation administrative de l'immigration plus claire et plus resserrée. Une meilleure connaissance statistique des populations étrangères s'impose également afin de mieux éclairer les choix. Enfin, l'intégration des immigrés, régulièrement installés sur notre territoire, doit s'effectuer dans un environnement général de stabilisation des flux migratoires." Craignant à juste titre de voir l'intégration s'inscrire hors d'une vision globale des luttes contre l'exclusion, la mission s'est prononcée contre un ministère de l'Intégration, mais pour un ministère de la Population qui serait doté d'un budget propre. L'essentiel des propositions touche trois domaines : le travail, le

logement, l'éducation. La mission demande sous certaines conditions la suppression des restrictions à l'accès des professions non salariées du secteur privé, l'aménagement de l'accès aux emplois du secteur public et privé. Elle s'est déclarée favorable à l'ouverture de la fonction publique aux étrangers d'autant que le système éducatif "se heurte aujourd'hui à tous les niveaux à des problèmes de pénurie d'enseignants".

Pour mettre fin à la discrimination dont sont victimes les immigrés en matière de droit au logement, le rapport propose l'augmentation des crédits en faveur du logement social, l'accroissement du pouvoir des préfets dans le domaine du logement social en faveur des plus démunis, la passation de conventions entre l'Etat et les communes pour la réhabilitation ou la reconstruction de logements sociaux, l'élaboration d'un plan pluri-annuel de réhabilitation des foyers de travailleurs immigrés...

Concernant l'école, plusieurs mesures dont l'étude, si ignorée jusque-là, des civilisations étrangères et une sensibilisation aux problèmes du racisme, la réforme de l'enseignement des langues et cultures d'origine en en donnant d'abord la gestion à l'Education nationale. La mission préconise également la poursuite des efforts entrepris pour favoriser la création d'une instance consultative nationale de l'islam en France, pour la nécessité de faire connaître les procédures permettant aux collectivités locales de soutenir financièrement la construction de lieux de culte islamique. On ne peut que souscrire à la conclusion de ce rapport qui note que "la tentation sera grande de dégager en ces matières des priorités. Il ne faudra pas y succomber car tout se tient. [...] Le coût social d'un échec sera pour la Nation plus élevé que le coût des mesures proposées."

J E M ' A B O N N E
A D I F F E R E N C E S

NOM PRENOM

ADRESSE

2 formules au choix

Les 10 numéros mensuels et les 4 numéros spéciaux

1 an : 240 Frs 6 mois : 130 Frs
Etudiants, chômeurs, retraités : 150 Frs (1 an) 80 Frs (6mois)

Les 4 numéros spéciaux uniquement

1 an : 160 Frs

Je joins un chèque de :

à l'ordre de DIFFERENCES, 89 rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11

E N B R E F

■ **CIRQUE.** L'ANC a protesté auprès de l'URSS contre une tournée du Cirque de Moscou en Afrique du Sud. Programmée pour décembre 1990, cette tournée serait, aux yeux de l'ANC, en contradiction avec les sanctions internationales décrétées contre le régime de Pretoria. "Nous ne pourrions empêcher notre peuple de protester partout où le cirque passera" affirme l'ANC.

■ **JOHANNESBOURG.** 25 personnes au moins ont été tuées dans des affrontements entre militants de l'ANC et ceux de l'organisation tribale Inkhata, le 22 juillet. Le syndicat COSATU a dénoncé la violence "planifiée par l'Inkhata" dont les militants sont venus armés de massue, hâches, sagaies et même d'armes à feu.

■ **INDIENS.** Du 17 au 22 juillet s'est tenue à Quito la réunion continentale des peuples indigènes. La capitale équatorienne accueillait ainsi un véritable congrès indien. Les participants ont déclaré qu'ils s'opposeraient, partout où ils le pourraient, aux célébrations (en 1992) du 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique. Pour les Indiens, cette célébration signifierait la fête du "génocide de tant de frères indiens".

■ **MISERE.** Dans son dernier rapport, entièrement consacré à la pauvreté (c'est une première), la Banque mondiale "s'aperçoit" qu'un milliard d'hommes vivent dans la misère. C'est en fait plus que de misère qu'il s'agit puisque le seuil de pauvreté est - dans ce rapport - fixé à 6 FF par jour !

■ **MESSAGERS DE LA PAIX.** Représentant quinze tribus indiennes, 28 coureurs indiens accompagnés de 20 Japonais et d'un coureur de chaque pays traversé se sont relayés tout l'été sur 7000 km. Ils étaient porteurs d'un message de paix et de respect pour la Terre à travers l'Europe. Partis de Londres le 6 août (date anniversaire d'Hiroshima), ils arriveront à Moscou le 11 octobre prochain.

AFRIQUE DU SUD : DES PAS EN AVANT

Après avoir tenté l'intoxication au "complot rouge", le gouvernement sud-africain semble revenir à la négociation avec l'ANC.

Le pouvoir s'est engagé (au 10 août) à libérer les prisonniers politiques et à permettre le retour au pays des exilés. L'ANC a annoncé que dans ces conditions, elle suspendrait la lutte armée qu'elle mène depuis 1961. La libération des prisonniers politiques serait prévue pour le 1^{er} septembre. Des pas importants, mais qui laissent en suspens la question de l'attitude des forces armées de Pretoria et celle des groupes supplétifs ou alliés du pouvoir (l'Inkhata de Buthelezi, par exemple).

KOSSOVO : UN RAPPORT INQUIETANT

Du 2 au 5 juillet dernier, une commission d'enquête officielle s'est rendu en Yougoslavie. Elle entendait éclaircir la réalité de la situation de la minorité albanaise dans ce pays.

Jean-Jacques Kirkyacharian, qui représentait le MRAP dans cette commission d'enquête, a rendu un rapport très inquiétant sur la situation, notamment au Kosovo où la population de souche albanaise est majoritaire.

Jean-Jacques Kirkyacharian donne ainsi le témoignage du Dr Enver Sedikaj, détenu sans jugement durant 80 jours, battu et privé de soins et de nourriture pendant 48 heures. Il cite également le témoignage de victimes de sévices policiers et celui de jeunes blessés par balles au cours de fusillade qui ont

EUROPE : RAPPORT AU PARLEMENT

La commission d'enquête du Parlement européen sur le racisme et la xénophobie a rendu son rapport. Il sera discuté au cours de la séance plénière de septembre.

Le rapport Ford propose de prendre des mesures concrètes contre le racisme et la xénophobie, tout en favorisant l'intégration des migrants. Ce rapport demande ainsi qu'il soit possible aux migrants d'accéder à la fonction publique et de rendre (là où ce n'est pas fait) possible l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil.

Il propose également aux Etats membres "d'examiner la possibilité d'accorder le droit de vote et d'être

La seule "guerre" du Natal, menée par ces groupes armés a fait plus de 3000 morts en quatre ans.

En 29 ans de lutte armée, l'ANC avait exécuté plusieurs centaines d'actions militaires et notamment fait sauter, en 1980, le complexe pétrochimique Sasol, fleuron de l'industrie sud-africaine. Aujourd'hui, les obstacles immédiats étant levés, la négociation devrait dans les prochains mois aborder la question centrale en suspens: comment sortir de l'apartheid.

C'est dire que les militants anti-apartheid doivent, en France aussi, rester attentifs et poursuivre leurs pressions pour les sanctions jusqu'à la liquidation de l'apartheid.

fait plusieurs morts. Le rapport signale aussi l'étrange affaire d'intoxication qui a touché 6000 personnes en mars dernier, en majorité des écoliers d'origine albanaise. Selon le rapporteur, "tous ont insisté sur le fait que l'intoxication s'est produite deux jours après qu'ait été introduite dans les écoles la séparation entre écoliers de souche serbe et albanaise et que seules les classes d'Albanais ont été touchées."

"Ma conviction", explique J.-J. Kirkyacharian, "est qu'il y a eu utilisation, peut-être à titre expérimental, d'armes chimiques. Peut-être aussi les effets ont-ils dépassé les prévisions." Il demande une enquête internationale pour "faire la lumière sur cette affaire extrêmement inquiétante".

candidate, au moins en ce qui concerne les élections locales, d'abord à tous les ressortissants de la Communauté européenne, et ensuite à tous les immigrants bénéficiant du droit de séjour et ayant résidé légalement pendant cinq ans dans le pays".

Quelle sera la position des différents groupes français au Parlement européen ? Adoptées, les mesures proposées par le rapport Ford finiraient par s'imposer un jour à Paris aussi. Chassé par la fenêtre (le Parlement français), le droit de vote des immigrés pourrait alors rentrer par la porte (le Parlement européen). Dur parcours pour une mesure de justice.

AMNESTY DENONCE

Amnesty International a sorti, le 11 juillet, son rapport annuel. L'organisation y révèle que l'une des suites des événements de l'Est aura été la libération de milliers de détenus politiques, à l'exception de la Yougoslavie, en particulier au Kosovo.

Pour ce qui concerne l'Europe de l'Ouest, Amnesty relève en particulier le cas de l'Espagne où des suspects et militants de l'ETA ont été torturés. Aux Etats-Unis, le rapport entre origine raciale et peine de mort est souligné: la peine de mort est plus souvent prononcée quand la victime est blanche.

En Iran, Turquie et Irak, des milliers de Kurdes ont été portés "disparus", tandis que dans les territoires occupés, la répression israélienne a fait des centaines de tués et des milliers de blessés ou d'emprisonnés.

En Afrique noire, Amnesty dénonce la politique d'apartheid et n'épargne pas les régimes gabonais, ivoiriens, camerounais, zairois ou kenyan pour les sanglantes répressions de manifestations populaires.

CANADA : NATIONS INDIENNES

Les Mohawks ne se laissent pas faire. Le conflit qui les oppose depuis quatre mois à la municipalité d'Oka n'a fait que s'envenimer, jusqu'à la mort d'un policier (le 11 juillet) lors d'une tentative de prise d'assaut.

A l'origine du conflit, un bois que les autorités veulent raser pour agrandir un golf. Les Indiens, à qui le terrain appartient de tous temps en ont fait un symbole de résistance à leur liquidation. Ils demandent aujourd'hui le statut de société séparée, si cher aux Québécois et qui revient à dire qu'ils ont le droit de préserver leurs intérêts vitaux en tant que nation. C'est bien cela qui inquiète le gouvernement qui doit désormais faire face à l'unité de la plupart des Amérindiens qui n'oublient pas que leurs terres ont été volées et les Nations existantes avant la colonisation, détruites.

Il y a au moins un demi-million d'Amérindiens au Canada et leur demande de reconnaissance n'est guère différente de celle des Québécois vis-à-vis du gouvernement fédéral. Alors ? Alors, c'est le blocage et les Amérindiens, sur pied de guerre, occupent toujours le terrain. Le pouvoir menace et prépare une intervention armée. Il a, le 7 août, lancé un ultimatum.

DETENU SANS ACCUSATION

Youssef Al-Johbeh est l'un des 13 journalistes palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Il fait partie d'un groupe de trois prisonniers n'ayant été ni jugés ni accusés officiellement. Interrogé 18 jours d'affilée par les services israéliens en 1974 comme militant syndical, il est arrêté en 1978. Amnesty International l'adopte alors comme prisonnier de conscience. Entre 1985 et 1988, il est quatre fois assigné à résidence. Les policiers israéliens l'accusaient en fait d'être membre du FDLP, sans pouvoir le prouver.

En février 1988, il est arrêté, accusé d'avoir rédigé un manifeste des commerçants de sa région. Verdict: trois mois de prison. Au terme de sa peine, il doit subir six mois de détention administrative. Sans aucune accusation. En février 1989, il est à nouveau détenu administratif (sans jugement) et enfermé au camp Ansar 3, dans le désert du Néguev. Malade, Youssef Al-Johbeh vit avec un seul rein et souffre de crise de calculs. En février 1990, il est à nouveau arrêté et soumis à détention administrative pour plus de dix mois. Son épouse et ses enfants n'ont pu le voir qu'une seule fois, lorsqu'ils ont appris qu'il devait être transféré à l'hôpital. La famille, repoussée par huit soldats, n'a pu lui parler. Malgré les recommandations du médecin hospitalier, il n'est pas hospitalisé.

Selon son épouse, Youssef est un partisan de la paix entre les deux peuples dans deux Etats. Elle demande son transfert à l'hôpital. Un juge israélien devrait bientôt trancher.

RACISME D'ETAT

Le Japon manque de bras. Les employeurs se plaignent de ne plus trouver de main-d'œuvre, mais l'Etat fait la chasse aux immigrés. Pakistanais, Philippins, Ghanéens sont désormais expulsés à tour de bras ou partent, pris dans les rêts d'une législation implacable. Objectifs des pouvoirs publics: faire venir 600 000 Asiatiques à leur place, mais à des conditions très dures: pas de séjour de plus de deux ans, pas de regroupement familial, pas de célibataires. Une politique qui se heurte aux intérêts économiques: les migrants sont payés 30 francs de l'heure!

Sur le fond, c'est le consensus sur le leitmotiv: "le Japon est harmonieux parce qu'habité par un seul et même peuple, homogène racialement", ce qui est faux mais fonctionne. Selon le *Nouvel Observateur* qui décrit cette situation, les étrangers en arrive à être accusés de "déranger psychologiquement".

A G E N D A

■ **IMMIGRATION/SYNDICAT.** La CGT et l'ISERES organisent les 18, 19 et 20 octobre 1990 un colloque autour de *Immigration et syndicat, les enjeux d'aujourd'hui*. De nombreux chercheurs participeront aux travaux: Albano Cordeiro, Véronique de Rudder, Daniele Loischak, Madeleine Réberieux, Claude Liauzu, Maryse Tripiet... Renseignements au 48 51 84 37.

■ **DANSE.** *Africasia 90, festival de danse et musique d'Afrique, d'Orient et d'Asie se tiendra du 19 au 27 octobre prochain à Nice.* Au programme: la Confrérie Gwana (Maroc), Daniel Maldonado et son groupe Batarumba, François Kolelaere et Amjad Ali Khan (Inde du Nord). Contact: 93 86 28 75.

■ **CREATEURS.** Marseille, du 9 au 19 septembre, accueille la *Biennale des jeunes créateurs de l'Europe de la Méditerranée*. L'ambition est grande: présenter l'état de la création dans 9 pays et 30 villes. Un tour d'horizon accompli avec l'aide de 500 artistes! Contact au service culturel de la

ville de Marseille: 91 54 10 00.

■ **DESARMEMENT.** Le Centre Sèvres, centre jésuite de formation universitaire, offre un cycle de cours autour de *Armes, paix et sécurité*, du 14 novembre au 30 janvier, les mercredis, de 20h à 22h. Tél.: 45 44 56 42 (de 14h à 18h).

■ **FORMATION.** L'ADRI, agence pour le développement des relations interculturelles, organise au cours du second semestre 90 un cycle de formation destiné aux responsables associatifs. Ces cours sont divisés en modules de 3 à 6 jours, en plus d'une formation générale de 16 jours. Contact: 43 06 21 73, poste 305.

■ **COLLOQUE.** L'université de Montpellier III et le CEMEA se proposent d'organiser des journées internationales sur "L'Europe sociale". Elles devraient avoir lieu les 25, 26 et 27 avril prochain, à Montpellier. Des quatre commissions prévues, l'une s'intéressera à *L'Europe sociale de l'insertion, une autre aux Nouvelles citoyennetés*.

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cédex 11
Tél.: 48 06 88 00

Directeur de la publication
Albert Lévy

Rédaction en chef
René François
Chérifa Benabdessadok

Administration/gestion
Yves Pras

Publicité
au journal

Abonnements
Isabel de Oliveira

Chargée de communication
Mélina Gazsi

Maquette (P.A.O.)
LA GRAF
Tél.: 48 51 60 18

Impression
Montigeon Tél. 33 83 80 22

Commission paritaire
n° 63634
ISSN 0247-9095
Dépôt légal 1989-12

E N B R E F

■ **RENCONTRE.** 15 députés israéliens de l'opposition sioniste de gauche et 12 personnalités palestiniennes ont publié le 5 juillet un communiqué demandant des négociations directes entre Israël et "les représentants légitimes du peuple palestinien, reconnus par la communauté internationale".

■ **CHARNIER.** Un nouveau charnier contenant les restes de 12 Chiliens fusillés après le coup d'Etat de Pinochet en 1973 a été découvert, à 260 km au sud de la capitale. C'est le cinquième mis à jour ces dernières semaines.

■ **VIETNAM-USA.** Le 6 août, Vietnamiens et Américains ont entamé à New-York des conversations sur le Cambodge. Une ouverture qui marque un net revirement américain et pourrait ouvrir la voie à une normalisation des relations entre les deux pays qui, quinze ans après l'évacuation forcée des troupes américaines du Vietnam sont toujours au point mort.

■ **ISRAEL.** Selon l'organisation humanitaire américaine Middle East Watch, dans un rapport publié le 26 juillet dernier, le gouvernement israélien ferme de facto les yeux sur les morts injustifiés de Palestiniens, notamment en refusant de modifier les consignes de tir des soldats dans les territoires occupés.

Pompes funèbres Marbrerie

CAHEN & Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

E C H O S D E S C O M I T E S

DREUX. Pas de vacances pour le comité local du MRAP de Dreux qui faisait le point, début juillet, sur la situation des réfugiés kurdes en Eure-et-Loir. Le MRAP a dénoncé à cette occasion "le refus systématique du droit d'asile politique aux réfugiés kurdes". Jacques Vaunois, président départemental a montré que "les exemples d'arbitraires administratifs ne manquent pas". Un comité de solidarité a été créé à Chartres.

LOIRE. L'appel lancé à Dreux en mai dernier par le MRAP contre toutes les formes de racisme et d'exclusion compte de très nombreuses signatures. Ainsi le comité MRAP de Loire-sud a d'ores et déjà recueilli plus de 500 signatures d'élus, de personnalités, de représentants des mouvements politiques et de syndicats ou de simples citoyens.

RHONE. La fédération MRAP du Rhône a lancé un appel au démantèlement de l'apartheid et à la solidarité avec le peuple d'Afrique du Sud. Soutenue par de nombreuses associations, partis et syndicats, cet appel a reçu plusieurs dizaines de signatures. Deux professeurs de philosophie, qui avaient tenu une conférence à l'école normale de Bouy sur l'antisémitisme de Vichy participeront aussi à la rentrée à un débat sur

Les enfants d'Izieux, avec Rémi Darne et Antoine Spire.

SAINT-AVOLD. Le comité MRAP de St-Avold (Moselle) a profité de la trêve d'été pour se réorganiser. Un bureau de 13 membres a été élu et des contacts vont être pris avec les proviseurs des établissements scolaires de la région. "Les chenilles multicolores" dont la première édition avait rassemblé 250 enfants seront reconduites. Egalité, citoyenneté et solidarité seront les axes de travail pour l'année à venir.

LILLE. Le comité local de Lille, Amnesty et la LDH sont mobilisés pour empêcher l'expulsion de Baba Kanagie, un jeune gambien qui a dû fuir son pays. Opposant au régime en place, il a déjà été arrêté et torturé avant de pouvoir fuir. Sa demande de réfugié a été rejetée par l'Ofpra.

REIMS. Plus de 250 personnes ont manifesté le 31 juillet à Reims, à l'appel du MRAP et d'autres associations. Les manifestants protestaient contre le meurtre, le 26 juillet, d'un jeune d'origine étrangère. Une délégation a été reçue par les autorités préfectorales. (Voir communiqué ci-contre)

HOMMAGE POSTHUME A UN AMI DU MRAP

Le 28 juin dernier, a été solennellement inauguré, à Orléans, le boulevard Guy-Marie Riobé.

Mgr Riobé, évêque d'Orléans, décédé accidentellement en 1978, était membre du Comité d'honneur du MRAP. Il avait plusieurs fois accompagné une délégation nationale de notre mouvement auprès de tel ou tel Premier ministre. Connu pour sa participation active à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, il fut aussi le défenseur des objecteurs de conscience, le promoteur de l'action non-violente et il s'opposa avec vigueur, aux côtés du général de Bollardière et de Greenpeace aux essais nucléaires français dans le Pacifique. Son attitude évangélique souleva la colère des "bien-pensants" qui firent échouer, il y a quelques années, le projet de donner son nom à une rue d'Orléans. Ce projet vient d'aboutir, grâce à une nouvelle municipalité. Le MRAP s'en réjouit grandement.

Jean Pihan

...Le Mrap telex...Le Mrap telex...Le Mrap tel

■ **Les Mohawks.** Au sujet du conflit d'Oka et des revendications des Indiens Mohawks, le MRAP a adressé le 25 juillet 1990 au ministre canadien des Affaires indiennes, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre, Notre mouvement, qui rassemble des personnes appartenant à tous cercles sociaux et politiques de France, s'adresse à vous pour vous demander respectueusement d'employer tout le pouvoir de votre ministère pour résoudre pacifiquement le conflit d'Oka et satisfaire les justes revendications des Indiens Mohawks. Une solution à long terme ne pourra être trouvée que si des négociations directes véritables sont engagées entre les Mohawks et les ministres fédéraux concernés. Nous prions instamment ces ministres d'ouvrir immédiatement de tels pourparlers. (26.7.99)

■ **Nuit tragique à Paris.** Cette nuit, une agression raciste, lâche et sauvage, a été commise par des jeunes contre d'autres jeunes, ces derniers ayant le tort d'être juifs. C'est le type d'agression qui couvre de honte la capitale des Droits de l'Homme. Cet incident est plus grave qu'il n'y paraît. Il s'inscrit dans une montée dangereuse des idéologies d'exclusion et de haine ; celle au nom desquelles furent livrés par dizaines de milliers nos compatriotes à l'extermination nazie. Cet incident survient quelques jours après les commémorations, à Paris, de cette tragédie. On ne saurait non plus dissocier l'agression antisémite de cette nuit, des brutalités sanguinaires et parfois meurtrières dont sont victimes des immigrés généralement africains, et dont les coupables obéissent aux mêmes motifs.

Le MRAP en appelle une fois de plus aux pouvoirs publics pour que soient recherchés et châtiés les coupables. Le MRAP en appelle à la conscience des Français de toute opinion et croyance pour que s'exerce la vigilance qui permettra seule d'épargner à notre pays la honte d'une nouvelle vague de racisme. (26.7.90)

■ **La cible s'appelait encore Mohamed.** Le jeudi 26 juillet 1990 à 20h30, au quartier Croix-Rouge (Reims), Mohamed Bensaou, 16 ans, reçoit une balle en pleine tête, tirée délibérément par un voisin. Transporté à l'hôpital dans un état très grave, il décèdera le vendredi matin. [...] L'ensemble des habitants du quartier soutenus par les organisations signataires, expriment leur indignation, leur colère face à ce crime ignoble, et manifestent leurs craintes devant l'abandon dont est victime le quartier. La requalification de Croix-Rouge exige des mesures urgentes et des moyens à la hauteur de la gravité de la situation. La participation active des habitants du quartier est une nécessité impérieuse.

Nous exigeons que :

- la loi s'applique de façon identique pour tout citoyen et que chacun bénéficie des protections de la police et de la Justice ;
- la vente libre et la détention d'armes soient interdites.

■ **Profanations.** Au cours de ce même week-end du 27 au 30 juillet 90, 80 tombes juives ont été profanées en Allemagne (à Stuttgart-Bad-Cannstatt), 72 tombes juives en Grande-Bretagne à Manchester, et une trentaine de tombes au nouveau cimetière de la Salvétat-Saint-Gilles, en Haute-Garonne ont été saccagées et couvertes d'inscriptions racistes et antisémites. Ces inscriptions mé-

lées dans le cimetière de la Salvétat-Saint-Gilles à des injures et calomnies anti-chrétiennes, qui certes peuvent brouiller les pistes, mais, associées à une ébauche de mise en scène, n'en font pas moins penser aux profanations de Carpentras et à toutes celles qui, depuis trois mois, se sont multipliées en France et en Europe. De tels forfaits traduisent une offensive d'autant plus inquiétante qu'elle se développent jusqu'à maintenant en toute impunité.

Le MRAP dénonce à nouveau le scandale odieux de ces profanations et demande solennellement aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour que soient identifiés et punis les auteurs de ces actes.

■ **Contre l'agression irakienne.** Au nom de l'amitié entre les peuples et en vertu du droit de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes, le MRAP condamne l'invasion de l'Irak au Koweït. Il se félicite des démarches et du processus engagés par l'O.N.U., l'U.R.S.S., les Etats-Unis et la C.R.E. pour établir des sanctions économiques contre l'Irak en vue de lui imposer l'arrêt de l'invasion et l'arrêt de ses troupes. Pour le MRAP, ce conflit a une double origine : il s'appuie d'une part sur la situation catastrophique de l'économie irakienne et sur les tensions existantes au Proche et Moyen-Orient. Par ailleurs, le MRAP s'inquiète du dérapage possible de ce conflit à d'autres pays de la région. Organisation non gouvernementale possédant le statut consultatif aux Nations-Unies, le MRAP intervient auprès du Secrétaire Général de l'O.N.U. pour empêcher l'extension du conflit et soutenir son action en vue de rétablir la paix, demande au gouvernement français d'agir en ce sens. Il appelle l'ensemble des organisations non gouvernementales à condamner cette agression dont le MRAP demande la cessation immédiate et sans condition. (6.8.90)

■ **Contre le racisme.** Le 19 juillet dernier, plusieurs associations antiracistes et de défense des droits de l'homme, des organisations syndicales et politiques se sont réunies au siège de la Ligue des Droits de l'Homme en vue de nouvelles initiatives contre l'extrême droite et le racisme. Elles ont décidé d'engager un travail commun autour de l'élaboration et de la diffusion massive de trois documents : un court texte dénonçant les négateurs des chambres à gaz, dont les thèmes atteignent un large public ; un document d'information sur l'extrême droite en France ; un texte sur les dynamiques de citoyenneté et d'égalité qu'il s'agit de promouvoir face aux idéologies d'exclusion.

Ces trois initiatives serviront de base à des formes d'intervention très diverses, ouvertes aux individus comme aux organisations, dans le cadre d'une campagne nationale et d'actions locales qui pourront aboutir à une manifestation nationale. Les associations préciseront les modalités de ces initiatives dans les semaines qui viennent.

AREV - CAIF - CEDETIM - CGFT - CGT - CIMADE - FA - FASP - FASTI - FEN - L'Appel des 250 contre le Front national - LCR - LES VERTS - Ligue de l'Enseignement - LICRA - Ligue des Droits de l'Homme - MRAP - MRG - PCF - PS - Syndicat des Avocats de France - Syndicat national des journalistes - Syndicat de la magistrature - SOS Racisme - UNEF ID - UNEF SE.

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce

